

ETUDES EUROPEENNES et INTERNATIONALES

LICENCE European Studies in English

NIVEAU 2 (N2)

Département d'études anglophones
34 avenue Carnot
Clermont-Ferrand

Secrétariat : dpt.anglais.lcc@uca.fr

Directeur du département d'études anglophones

Jérôme Grosclaude
jerome.grosclaude@uca.fr

Responsable de la Licence European Studies in English
Directeur d'études de la N2 & de la N3
Responsable Stages et Mobilités d'études
Jérôme Grosclaude

Directrice d'études de première année
Raphaële Espiet-Kilty
raphaele.espiet-kilty@uca.fr



Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le Pôle Accueil Information Orientation (PACIO) (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez le joindre au 04.73.40.62.70 et/ou lui écrire à cette adresse : pacio.df@uca.fr

Présentation de la Licence Etudes Européennes et Internationales Parcours European Studies in English (EEI-ESE)

La mention de licence Etudes européennes internationales concerne quatre aires culturelles : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien. L'enjeu principal de cette mention consiste à positionner des étudiants au sein de promotions qui préparent leur entrée sur le marché du travail, non seulement français et francophone, mais aussi européen et mondial, le diplôme les destinant à des métiers qui peuvent aller de la fonction publique, à l'expertise patrimoniale, à la traduction appliquée, à la conduite de projet, à des postes en entreprise privée, à l'enseignement et à la valorisation de la culture dans des organismes français ou internationaux, la liste n'étant pas exhaustive.

Le parcours **European Studies in English** de la licence Etudes européennes et internationales comporte deux types de mobilité internationale : études et stage.

En **N2 S4** : une mobilité études optionnelle est possible (si la N1 est validée, et selon le nombre de places disponibles).

En **N3** : une mobilité internationale études et un stage professionnel à l'étranger obligatoires

Spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA depuis la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (N1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (N2) ce système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (N3).

Système Majeures/Mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure (**European Studies in English**) et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure (**Langues, Littératures et Cultures étrangères anglophones**). Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant peut se réorienter à la fin de la N1 ou de la N2 en optant pour sa mineure.

Les mineures possibles dans la Licence EEI-ESE

Notre partenaire est la Licence LLCER Etudes Anglophones

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires.

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <https://ent.uca.fr/>

Il vous permettra, entre autres, de :

- consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.
- accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.
- accéder à l'annuaire universitaire.
- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.
- vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.
- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Glossaire

UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues étrangères appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
N1	1ère année de licence
N2	2ème année de licence
N3	3ème année de licence
S1 - S2 - S3 etc.	Semestre1 semestre 2, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (European Credits Transfer System)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)

LANSAD	2ème langue obligatoire (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
OZI	Certification informatique

Lieux de travail et bibliothèques

- **Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot - salle A11**

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

- Pour emprunter/retourner des documents : <https://bu.uca.fr/>
- La salle de travail A11 est ouverte du lundi au jeudi 8h-17h et le vendredi 8h-12h.

Informations scolarité

- **Évaluation des connaissances et des compétences**

Il y a deux sessions d'évaluation :

- L'évaluation initiale
- La seconde chance

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale. L'évaluation de la 2^{nde} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

- **Convocation des étudiants aux examens terminaux**

Le calendrier des examens est diffusé par voie électronique au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'envoi des convocations vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

- **Accès à la salle d'examen**

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

- **Le régime spécial d'études (RSE)**

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

- **Césure d'études**

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

- Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;
- La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;
- L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;
- La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure.

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante :

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/periode-de-cesure>

N2

S3 MAJEURES ESE

UE 3.1

Traduction technique

UE 3.2 Approfondissement de la langue

Grammaire

Langue orale

UE 3.3

Culture européenne

UE 3.4

Histoire européenne

UE 3.5

Histoire européenne

UE 3.6

European Law

S3 MINEURES OBLIGATOIRES

UE 3.7

Renforcement Civilisation
(2 cours)

UE 3.8

Histoire britannique

UE 3.9

Public Speaking Skills

UE 3.10

LANSAD

S4

CHOIX MOBILITE (p.24)
ou ETUDES A L'UCA

UCA

S4 MAJEURES ESE

UE 4.1

Traduction technique

UE 4.2

Traduction consécutive

UE 4.3

Etude de la langue : Grammaire

UE 4.4

Philosophy of conflict. An introduction

UE 4.5

Culture européenne

UE 4.6

Civilisation renforcement
(2 cours)

S4 MINEURES OBLIGATOIRES

UE 4.7

Phonétique/phonologie

UE 4.8

Cultures et sociétés américaines 1830-1920

UE 4.9

PPP

UE 4.10

LANSAD

N2 EEI-ESE SEMESTRE 3

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
<https://lcc.uca.fr/scolarite/evaluation-des-connaissances>

MAJEURES

UE 3.1 Traduction Technique

Traduction technique

Teacher: Jérôme Grosclaude
Classes: 12 x 2hr/semester

The aim of this course is to help students to improve their knowledge of the specific vocabulary used by the EU institutions. Official documents published by the EU will be used to enable students to further their translating skills and their knowledge of Europe.

UE 3.2 Approfondissement de la langue

1/ Grammaire

Teacher: Aurélie BARNABÉ

Le domaine de la modalité sera approfondi par une étude détaillée des auxiliaires de modalité en anglais. Ils seront abordés dans le cadre d'une approche contrastive avec leurs corollaires en français. La *Grammaire Raisonnée 2* servira de complément théorique du cours. Le livret *Corrigé des exercices* associé à cette grammaire permettra à l'étudiant de s'autoévaluer à partir des exercices proposés.

Recommended reading

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. Grammaire Raisonnée 2 - anglais - Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n° 1)

Bibliographie recommandée:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. Grammaire Raisonnée 2 - Corrigé des exercices - Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n° 2)

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. Grammaire Explicative de l'Anglais. Paris : Pearson/Longman.

RIVIERE, C. 2016. Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes. Paris : Ophrys.

2/ Langue orale (inscription en ligne) - contact Mme Aurélie Barnabé

2 groupes

UE 3.3 Culture Europe

Culture européenne

Teacher: Claudine Barnérias

Human rights are based on the notions of freedom and respect for individual and collective rights, which renders the issue a philosophical, legal and political complex matter, being controversial in its essence. This course aims to study the different sources and influences which have constituted the basis of human rights texts and legislation, beginning from Antiquity to the French Revolution. Then, it will explore how international law developed until the Second World War and examine the Nuremberg trials, which raised awareness about the notion of Crimes against Humanity. The third part focuses on the role played by major international institutions, such as the UN and the European Community, in promoting and protecting human rights and fundamental freedoms of individuals or groups. In the last part, we will address the current situation and the fact that human rights are at stake in many regions of the world nowadays.

Bibliography :

Reference books :

CRONIER Emmanuelle, DERUELLE Benjamin, *Argumenter en Guerre*, Presses Universitaires du Septentrion, 2019, p. 27 et suivantes. ISBN : 978-2-7574-2458-2

FORSYTHE David P., *Human Rights in International Relations*, University Press, Cambridge, 2000. ISBN: 0-521-62000-7

MATTEI Jean-Mathieu, *Histoire du Droit de la Guerre*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2006.

NERI Kiara, HAQUIN SÁENZ Liliana, *Histoire des Droits de l'Homme de l'Antiquité à l'Epoque Moderne*, Editions Bruylant, Bruxelles, 2015, p.78. ISBN : 978-2-8027-4919-6

TERNON Yves, *Genèse du Droit International*, Editions Khartala, Paris, 2016, p. 15-36. ISBN : 978-2-8111-1453-4.

Founding texts:

The Declaration of the Rights of Man and of the Citizen, 1789

The Universal Declaration of Human Rights, 1948, <https://www.un.org/en/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

Further reading :

CANTO-SPERBER Monique, « *Démocratie : la matrice antique* », *Constructif*, 2022/1 (N° 61), p. 10-13. DOI : 10.3917/const.061.0010. URL : <https://www.cairn.info/revue-constructif-2022-1-page-10.htm>

HELMER Etienne, MACÉ Arnaud, GARCÍA QUINTELA MARCO Virgilio, VILLACÈQUE Noémie, *Dialogues d'histoire Ancienne*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2023.

HOBBS Thomas, *Le citoyen ou les fondements de la politique*, (1642)

PIMOUGUET-PEDARROS Isabelle, *Expériences de la Guerre et pratiques de la Paix : La guerre dans le monde grec antique : spécificité et continuités historiques*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 311-324.

SäGESESSER Caroline, « *Les droits de l'homme* », *Dossiers du CRISP*, 2009/2 (N° 73), p. 9-96. DOI : 10.3917/dscrisp.073.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2009-2-page-9.htm>

UE 3.4 Histoire Europe

Modern Europe from the French Revolution to WWI

Teacher: Raphaële Espiet-Kilty
Classes: 12 x 2hr lectures/semester

This course is a survey of modern European political history concentrating on the forming of a Europe of nation-states from 1789 to 1914. It introduces students to major trends and events focusing more specifically on the way they impacted on politics, governments, political parties and regimes. It starts with the period of the Revolution in France to assess its impact on the whole of Europe. It then considers the period of the expansion of the Napoleonic Empire. Finally, it looks at the fall of the old European empires and the birth of a Europe of “more democratic” nation-states. Each period is used as a pretext to introduce major political trends.

Recommended reading

Morgan, Kenneth O. (ed.), *The Oxford History of Britain*, OUP, 2010.

Blanning, C.W. (ed.), *The Oxford History of Modern Europe*, OUP, 2001.

UE 3.5

Histoire européenne

BREXIT and Europe

Teacher: Tim Whitton

Classes: 12 x 2hr lectures/semester

This course will be devoted to an in-depth study of the 23 June 2016 Brexit referendum and its consequences on the structure of the European Union. It will focus on why David Cameron chose to submit the decision to the vox populi, the campaigns organized by the “Brexit” and the “Remain” camps, the referendum itself, the triggering of Article 50 of the European constitution and the “exit” negotiations undertaken by the British government with its European partners. An assessment of the effects of Brexit on the organisation of the European Union will be provided. In groups of two or three, students will be required to do a short oral presentation of one particular aspect of Brexit during classes.

Recommended reading

BAKER David and SCHNAPPER Pauline, *Britain and the Crisis of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015, 234 p., ISBN 978-1-137-00519-9.

L'ESPRIT du TEMPS (eds.), *Brexit !, Outre-Terre: revue européenne de géopolitique*, années 2003 à 2016, Paris 2017.

FINDING Susan, *L'économie britannique et le Brexit*, *Observatoire de la Société britannique*, n°24, septembre 2019.

GILLESPIE Margaret, LAPLACE Philippe & SAVARIC Michel, *Brexit and its discontents. Le Brexit, un malaise sans fin?*, *Observatoire de la Société britannique*, n°25, décembre 2020.

OLIVER Craig, *Unleashing Demons: the Inside Story of Brexit*, London, Hodder & Stoughton, 2016 (**highly recommended!**) *Revue Française de Civilisation Britannique*, vol. XX1, n°2, ‘The Brexit Referendum of 23 June 2016, le Référendum sur le Brexit du 23 juin 2016’, 2017.

TOURNIER-SOL Karine & GIFFORD Chris (eds.), *The UK Challenge to Europeanization: the Persistence of British Euroscepticism*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

European Law

Teacher: Julie Grangeon

Classes: 12 x 2hr lectures/semester

The European Union as a global actor: internal and external challenges

The European Union (EU) has been described as the “21st century’s newest superpower” as it became - in many policy making areas, including competition law and law of the internal market - a more integrated and organized governmental entity. Although facing several recent crisis - economic but also political with the Brexit or the migrant crisis, the EU is a huge market and trader, but also a global actor in world politics, with 27 Member States and a population of nearly half a billion.

The legal rules adopted by the European institutions have become an integral part of our daily lives and society. This course is an introduction to what is known as “substantive Law of the EU”, that is the European rules and policies implemented by the European institutions in order to clarify the integration strategy pursued by the EU institutions through their actions and policies.

In the EU context, "substantive" law is generally contrasted with "institutional" law which concerns the rules governing the EU institutions. To better understand how they affect EU member states, it is essential to know how they are adopted and by which institutions. However, knowledge of the EU institutions, their overall organization and functioning are assumed as a prerequisite.

A first part will be dedicated to the internal action of the EU with a focus on the “founding policies”, that is the rules on which the Union’s internal market is based. More specifically will be studied the free movement of goods, persons, services, and the freedom of establishment. A second part will look at the external action of the EU with a focus on a “derived policy” such as the common foreign and security policy (CFSP) of the EU.

The objective of the class is not only to understand how the internal market works and the logic behind it, but also to develop a critical reading of the integration process and the role of the ECJ.

Course materials and requirements

Students are expected to attend all classes and read assigned materials.

A course pack will be provided as a teaching aid. It will include extracts from books or articles as well as from Treaties and specific cases decided by the European Court of Justice or by national Courts.

Public Speaking Skills

Teacher: Kathryn Harrison

Classes : 12 x 2hrs

This course is designed to introduce students to speaking for academic purposes. There will be a concerted focus on preparing presentations, debates and seminars. Students will be expected to adopt a range of given communication strategies when called on to speak in an academic context, the aim being to present diverse points of view, defend positions and persuade audiences using sound argumentative tools, and encourage interaction. This part of the course will also involve sharpening competencies for mapping contents, using bullet point plans and concise summaries, diversifying vocabulary for presenting data and graphics, and effectively employing presentation software (e.g., PowerPoint, Prezi, etc.) as a complement for mastering one's public speaking skills and making academic presentations with confidence. The final exam for the course will consist of a ten-minute presentation in the form of a summary-based synthesis of 2 to 3 documents, of which at least one will be an audio or video segment and the other a written article (i.e., from a newspaper, journal, or political cartoon). All the documents will be based around the same theme. This presentation will be followed by a brief question-and-answer session between the student and the instructor.

N2 EEI-ESE SEMESTRE 3

MINEURES (2 heures par UE)

Consultez le livret LLCER Anglais N2 pour les descriptifs des cours

UE 3.7 RENFORCEMENT CIVILISATION (MINEURE PRISE EN LLCER - 2 cours)

1/ The Irish question from the plantation to independence

Teacher: Raphaële ESPIET-KILTY

Classes : 12 X 1 hr lectures

Although a rather moderate-sized island, Ireland today is divided into two independent national entities. The Northern, or rather North Eastern, part of it is included in the United Kingdom whereas the south, known as Eire (its Gaelic name) is an independent Republic. This complex geopolitical situation is one of the causes of the “troubles” that marked most of the last three decades of the 20th century. It is also the consequence of a troubled history. To understand how tensions built up into a complex and ambiguous relationship is challenging but necessary to understanding modern Ireland. This course will explore the history of Ireland from the period of the plantation of Ulster in the early 17th century to the Republic of Ireland Act of 1948.

Recommended reading

- Brennan, Paul & Valérie Peyronel, *Civilisation irlandaise*, Paris, Hachette supérieur, 1999.
- Cronin, Mike, *A History of Ireland*, London: Palgrave, 2001.
- Lee, J. J. (ed.), *Ireland 1945-1970*, Dublin: Gill and MacMillan, 1979 (1st ed.).
- Morgan, Kenneth O., *The Oxford History of Britain*, Oxford: Oxford University Press, 1993.

2/ American institutions

Teacher : Frédérique PLANCHAT

Classes : 12 X 1 hr lectures

Nous étudierons la Constitution, les trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Nous mettrons l'accent sur le rôle de la Cour Suprême. Nous verrons également l'évolution des partis politiques aux États-Unis. Vous pourrez vous référer à l'ouvrage d'Eric Foner.

Histoire britannique

Teacher : Jérôme Grosclaude

2 hours

This survey course aims to provide students with an understanding of British society, religion and politics in the 18th and 19th centuries. The course will cover questions related to social, religious and political changes during this period, allowing students to develop greater understanding of two centuries of British history, but also to consolidate methodological skills related to document analysis and critical thinking. Documents will be handed out and/or referred to during the classes.

BIBLIOGRAPHY:

Books

- CANNON, John (ed.), *A Dictionary of British History*, 2nd edition, Oxford: Oxford University Press, 2009 (BU Lafayette & BU Marie-Hélène Lafon - Gergovia)
- JACKSON, Ashley, *The British Empire: A Very Short Introduction*, Oxford: Oxford University Press, 2013 (BU Lafayette)
- LHÉRÉTÉ, Annie & Jean-François, *Chronologie thématique de la Grande-Bretagne*, 2nd edition, Paris: Nathan, 2000 (BU Marie-Hélène Lafon - Gergovia)
- MORGAN, Kenneth O. (ed.), *The Oxford Illustrated History of Britain*, Oxford: Oxford University Press, 1984 (BU Langues - Carnot & BU Marie-Hélène Lafon - Gergovia)
- MORRIS, Jeremy, *A People's Church - A History of the Church of England*, London: Profile Books, 2023
- PICKARD, Sarah, *Civilisation britannique / British Civilization*, 9th edition, Paris: Pocket, 2014 (especially chapters 4 to 9, 14 to 18) (BU Lafayette & BU Marie-Hélène Lafon - Gergovia)
- WARRE CORNISH, Francis, *The English Church in the Nineteenth Century*, London: Macmillan & Co., 1910, 2 vols (BU Langues - Carnot & BU Lafayette)

Web resources

- *Spartacus Educational*, <https://spartacus-educational.com/industry.html>
- Victorian Web, <https://victorianweb.org/>

UE 3.10 LANSAD



N2 EEI-ESE SEMESTRE 4 (à l'UCA)

MAJEURES

UE 4.1 Traduction technique

Traduction technique

Teacher: Ms Mary-Ann Marque

Classes: 12 x 2hours

The aim of this course is to help students to improve their knowledge of the specific vocabulary used by the EU institutions. Official documents published by the EU will be used to enable students to further their translating skills and their knowledge of Europe.

UE 4.2 Traduction consécutive

Traduction consécutive (thème et version)

Teacher: Ms Mary-Ann Marque

Classes: 12 X 2 hours

This course will enable students to improve their consecutive interpretation skills - listening, memorizing, taking notes, building vocabulary, memorizing - and prepare them for the most common situations requiring the immediate translation of an oral message. We will use audio and video sources drawn from the media (reports, documentaries, speeches, debates etc.) as well as communicative face-to-face situations.

Students are advised to read and listen to the news as regularly as possible in both languages and make sure they have a basic knowledge of current issues vocabulary.

UE 4.3 Etude de la Langue (2 cours)

Grammaire

1/ Introduction à la phrase complexe

Teacher: Aurélie BARNABE

12 X 1 hr lectures

Introduction à la phrase complexe

On abordera les constituants de la phrase simple par l'identification des différents types de syntagmes.

Les notions d'indépendance, de coordination et de subordination seront évoquées dans le cadre d'une initiation à l'étude de la phrase complexe. On examinera les marqueurs *that* et $\emptyset$, étudiés dans leur statut de 'relateur' entre deux propositions d'un même énoncé. Le domaine verbal constituera une deuxième approche du cours. Il sera question de l'aspect lexical du verbe, de son aspect grammatical et des marques aspectuelles qui peuvent lui être associées. On procédera à des études de cas à partir de formes verbales analysées en contexte.

Bibliographie obligatoire pour le CM:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. Grammaire Raisonnée 2 - anglais - Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°1)

Bibliographie recommandée:

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. Grammaire Explicative de l'Anglais. Paris : Pearson/Longman.

RIVIERE, C. 2016. Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes. Paris : Ophrys.

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. Grammaire Raisonnée 2 - Corrigé des exercices - Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°2)

2/ Introduction à la linguistique générale/Lexicologie

Teacher: Caroline Crépin

12 X 1hr lectures

Descriptif : Le cours portera essentiellement sur l'étude de la formation des mots anglais et sur les procédés de création lexicale (conversion, affixation, composition, troncation, emprunt). L'accent sera mis sur la relation entre morphologie et sémantique dans la construction et dans la classification du lexique. L'acquisition de bases théoriques permettra l'étude de faits de langue et de néologismes en contexte.

Bibliographie sélective (à lire avant le début des cours) :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Ellipses, 2004

Philosophy of conflict. An introduction

Teacher: Henri Galinon

Classes: 12 x 2hr lectures/semester

Course outline to be announced later.

UE 4.5 Culture Europe

Critical Discourse Analysis and Political Discourse

Teacher: Raphaële Espiet-Kilty

Classes: 12 x 2hr lectures/semester

CDA is a “special approach to the study of text and talk” that is necessarily critical of the document under study (T.A. van Dijk, *Aim of critical discourse analysis*). It focuses on the relations between discourse and society by studying all dimensions of a discourse (semantic as much as historical). Its aim is to uncover what is implicit in a text in order to reveal underlying ideologies and to establish what role discourse plays in the perpetuating of social power, *i.e.* the control of one group by another. This course will combine lectures and tutorials which will consist in analysing political discourse using the CDA approach.

Recommended reading

Van Dijk, T.A., *Aims of Critical Discourse Analysis*, free on the internet, 1995.

Wodak, Ruth (ed.), *Language, Power and Ideology*, Benjamins, 1989.

Wodak, Ruth, *Methods of Critical Discourse Analysis*, Sage, 2002.

Wodak, Ruth (ed.), *Qualitative Discourse Analysis in the Social Sciences*, Palgrave Macmillan, 2008.

UE 4.6

Civilisation Renforcement

1/ Church & State in Europe

Teacher: Jérôme Grosclaude

Classes : 12 x 1 hr lectures

This set of lectures will deal with the various ways European countries approach, both de jure and de facto, the relation between the State and religion, and particularly the Christian Churches. This class will cover both the question of the relationship with institutional religion and the way freedom of religion -- a basic human right acknowledged both by the ConvEDH and the UDHR -- is managed.

After a brief history of Christianity and its various branches in Europe, we will proceed to a study of the various models of Church-State relationships Europe offers, before looking into specific, national landscapes.

Recommended reading:

L'Atlas des religions, Jean-Pierre Denis & Vincent Giret (dir.), Paris: Le Monde/Malesherbes publications, 2015.

'L'Etat et la religion dans l'espace public: approches pratiques et théoriques de la laïcité', Jérôme Grosclaude (ed.), *Les Dossiers des annales de droit* n° 4, octobre 2021

Franck Lessay, 'Ethique protestante et éthos démocratique', *Cités* n° 12 (2002/4), pp.63-80.

Fabienne Randaxhe et Valentine Zuber (eds.), *Laïcités-démocraties, des relations ambiguës*, Paris: Brepols, 2003.

Other documents will be handed out during the lectures.

2/ Information Technology

Teacher: Rémi Thebault

Classes: 6 x 2hr

Ce module permet de découvrir les enjeux de la bureautique en entreprise et les principaux logiciels utilisés. Le but étant d'apprendre à concevoir des documents professionnels et esthétiques en pratiquant les logiciels Word et Excel de la suite Microsoft Office.

- Les bases théoriques : enjeux des outils de bureautique dans le monde professionnel
- Découverte du logiciel Word : l'environnement, les outils, la mise en page
- Découverte du logiciel Excel : l'environnement, les outils, les calculs, les graphiques
- Ouverture à d'autres logiciels : PowerPoint, les outils de mailing, la bureautique version libre...

N2 EEI-ESE SEMESTRE 4

MINEURES (2 heures par UE)

Consultez le livret LLCER Anglais N2 pour les descriptifs des cours

UE 4.7 Phonétique et phonologie

Phonétique/Phonologie (voir livret LLCER)

Teacher: Quentin Dabouis

Classes : 12 X 2 hours

This course carries on from the S2 phonetics and phonology course: students who did not take that course or did not master it are advised to contact the teacher (quentin.dabouis@uca.fr) early in the year.

In the lecture, we will study the use of strong and weak forms of grammatical words. Then, we will go through the main phonological differences between British English and American English. A considerable part of the class will be dedicated to the study of spelling-to-sound rules for stressed vowels. Finally, the rules and principles of stress placement seen in S2 will be reviewed and detailed.

The section class will be mainly dedicated to training in phonemic transcription and to the application of spelling-to-sound and stress rules.

Recommended reading:

CARR, P. (2013) *English Phonetics and Phonology: An Introduction* (2ème édition). Oxford : Wiley-Blackwell.

DUCHET, J.-L. (2018) *Code de l'anglais oral* (3ème édition). Gap : Ophrys.

FOURNIER J.-M. (2010) *Manuel d'anglais oral*. Paris : Ophrys.

And one of the following pronunciation dictionaries:

JONES, D. (2006). *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (17ème édition). Cambridge: Cambridge University Press.

or

WELLS, J. C. (2008). *Longman Pronunciation Dictionary* (3ème édition). London: Longman.

UE 4.8 Cultures et Sociétés américaines

Histoire des Etats-Unis 1830-1920

Teacher : Frédérique Planchat

Recommended reading

Eric Foner, *Give Me Liberty! An American History*, Seagull Fourth Edition, Norton (2013).

UE 4.9 PPP

Précisions à venir

UE 4.10 LANSAD
LANSAD

N2 EEI-ESE SEMESTRE 4 - MOBILITE d'ETUDES

Contact : Jérôme Grosclaude

Les dates des réunions d'information vous seront communiquées au début du semestre

Selon le nombre de places disponibles (5 ou 6 chaque année), votre S4 peut se dérouler dans une université partenaire en Europe ou ailleurs. Les cours suivis durant ce semestre sont choisis avec l'enseignant co-ordinateur (Jérôme Grosclaude) avant le départ et seront portés sur des contrats d'études (UCA et université d'accueil) en septembre/octobre. Le nombre de crédits ECTS validés dépend du nombre de crédits requis pour la validation d'un semestre dans l'université d'accueil. Chaque université ayant un fonctionnement différent (date de rentrée, organisation des enseignements, modalité de contrôle, crédits ECTS etc...), il vous appartiendra de vous tenir informés des règlements internes.

À l'arrivée, des changements de programme d'études seront fréquents et vous devrez en informer M Grosclaude, car aucun cours ne sera validé s'il n'a pas fait l'objet d'un accord préalable avec lui ; tout changement de programme d'études doit lui être signalé afin qu'il l'approuve. Dès que votre nouveau programme d'études sera défini, vous devrez remplir le **formulaire de modification du contrat d'études** (contrat UCA 'during the mobility'), le faire signer par M. Grosclaude et votre coordinateur(trice) local(e) avant de le renvoyer au pôle relations extérieures et internationales (rel-ext.lcc@uca.fr) en mettant M. Grosclaude en copie. La date limite vous sera indiquée par le pôle relations extérieures et internationales.

Vous passerez les examens dans votre université d'accueil et les équivalences des résultats obtenus serviront pour le calcul de la moyenne qui figurera sur votre relevé de notes final. Ce relevé ne mentionnera pas le détail des cours que vous aurez suivis chez nos partenaires.

Attention :

1. Les systèmes de notation varient considérablement entre universités partenaires et système français.
2. Les universités partenaires ont pour habitude de nous envoyer vos résultats tardivement, et il vous appartient donc de faire parvenir vos relevés de notes officiels à M. Grosclaude dès leur réception et au pôle relations extérieures et internationales (rel-ext.lcc@uca.fr), si vous souhaitez que ceux-ci soient transcrits dans les meilleurs délais.
3. Si vous échouez à l'un de vos modules, vous devez vous conformer aux règles de rattrapage de votre université d'accueil. Il est essentiel pour vous de vous renseigner et d'organiser ce rattrapage avant votre départ. Pour ceux partis au premier semestre, vous risquez, dans le cas contraire, d'avoir à retourner chez nos partenaires en fin d'année. Informez-vous auprès de vos coordinateur(trice) et enseignants spécifiques.
4. A noter également : Vos relevés UCA indiqueront simplement la moyenne des notes que vous aurez obtenues dans votre université d'accueil durant votre semestre d'études. Ils ne mentionneront pas le programme détaillé que vous aurez suivi durant votre séjour.
5. Logement : Vous devez vous adresser directement à l'université d'accueil.

Comment choisir ses cours ?

- Procédure : une fois vos noms et coordonnées transmises aux universités partenaires, celles-ci vous contacteront et vous enverront des liens vers des pages / catalogues présentant les cours qui vous sont ouverts. Je vous invite cependant à regarder dès à présent l'offre de cours (lorsqu'elle est disponible) afin de vous familiariser avec le système et l'organisation de votre établissement d'accueil. Les cours ouverts aux étudiants d'échange sont parfois présentés à la page des Relations Internationales.
- Niveau : Lorsque vous cherchez les listes des cours disponibles, regardez bien ceux qui s'adressent aux 'undergraduates'. 'Graduate' est un terme qui décrit les étudiants qui font de la recherche.
- Nombre de cours : Le nombre de cours que vous choisirez va dépendre du nombre maximum de crédits (ECTS en Europe) autorisé par semestre dans l'université d'accueil. Ce nombre peut varier :
 - o certaines universités fonctionnent avec 60 crédits par semestre, d'autres 20 crédits. Soyez donc très vigilants quant au nombre de crédits ECTS ou 'credit hours' alloués à chaque cours qui vous intéressent.
 - o Il ne vous est pas permis de suivre un nombre de crédits inférieurs à ce qui est requis ; vous pouvez en revanche le dépasser (avec modération...)
 - o Le choix des cours doit être validé par M Grosclaude. Lorsque vous proposez vos choix, ceux-ci doivent être clairement présentés et contenir tous les détails requis (intitulé exact, département / section, niveau, crédits ECTS ou 'credit hours', nombre d'heures d'enseignement par semestre, mode d'évaluation...) ainsi qu'un lien vers la page web qui est liée à chaque cours choisi.

CALENDRIER PEDAGOGIQUE

https://lcc.uca.fr/medias/fichier/ufr-lcc-calendrier-pedagogique-licences-2024-2025_1720000363058-pdf